L'APEL : l'association des parents d'élèves

Derrière ce sigle, APEL (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre), se trouvent des parents comme vous, désireux d'apporter un soutien de plus à nos enfants.

L'APEL existe pour aider, promouvoir et améliorer l'environnement scolaire de nos enfants :

- en contribuant à l'élaboration du projet éducatif et pastoral, et en veillant à sa mise en œuvre réelle. L'APEL est un membre actif de la communauté éducative : notre rôle est avant tout de représenter les parents au sein de l'institution scolaire, notamment en siégeant au Conseil d'Etablissement, mais également grâce aux parents correspondants.
- en soutenant les parents dans leur tâche éducative : nous sommes un lien, une continuité dans le relais éducatif parents – équipe pédagogique – enfants, nous restons à vos côtés pour écouter, conseiller et aussi agir dans toutes les circonstances.
- en s'impliquant dans la vie de l'établissement scolaire : nous sommes fiers et heureux d'organiser les fêtes qui ponctuent l'année scolaire (loto, kermesse, semaine des APEL, carnaval…), et qui nous permettent d'apporter une contribution financière à certaines activités de l'école (par ex. point écoute, équipement numérique, banc de l'amitié, etc…).

Pour l'année scolaire 2026/2027, le montant de la cotisation annuelle familiale a été fixée à 27 € par famille, qui sera réparti comme suit :

Abonnement magazine « Famille et éducation » 4,80 €
Cotisation APEL Nationale 3,00 €
Cotisation APEL Académique 6,20 €
Cotisation APEL Départementale 5 €
Cotisation APEL Sainte Thérèse 8 €
TOTAL Cotisation 27 €

Nous avons besoin de votre contribution pour agir et vous représenter au sein de l'établissement.

Rejoignez-nous !

Pour plus de renseignements, consultez le site de l'APEL : www.apel.fr
Contactez-nous par mail : stetherese.colomiers@apel31.fr
Consultez notre page Facebook : https://www.facebook.com/apelsaintetheresecolomiers/